# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loiret votre Département

Orléans, le 3 juin 2025

**Samedi 7 juin 2025 à 14 h 30**

## Pose de la 1ère pierre de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Amilly

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, se rendra à Amilly, samedi 7 juin à 14h30, pour la pose de la 1ère pierre de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

**Dans le cadre de sa politique *Mobilisation en faveur des territoires* et du *Plan Priorité Santé*, le Département du Loiret a accordé une subvention de plus de 520 000 € à la commune d'Amilly pour la construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.**

La construction de cette maison de santé permettra d'apporter une solution aux difficultés de la commune en termes de démographie médicale en exercice libéral ou mixte, que ce soit au niveau des généralistes ou des spécialistes.

Elle se situera sur un terrain communal à proximité du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM).

Les locaux seront loués à des professionnels de santé. À ce jour, 19 professionnels sont impliqués dans le projet : 9 médecins généralistes, dont 5 en cours de validation du plein exercice, 5 spécialistes (1 neurologue, 1 pneumologue, 1 psychiatre, 1 gériatre, 1 oncologue) et 5 infirmières.

Le coût du projet s'élève à 3,5 M€, dont une aide du Département de plus de 520 000 €.

**À propos du Plan Priorité Santé**

Chef de file des solidarités humaines et territoriales, le Département a lancé son plan Priorité Santé Loiret 2022-2027 pour apporter aux Loirétains des solutions concrètes de soins et de prévention. En 2025, le Département mobilisera **une enveloppe d'1,8 M€** pour soutenir les investissements en santé des communes (création ou adaptation de structure de soins, amélioration des conditions d'accueil et d'exercice des médecins…). Le nouveau Bus Loiret Santé lancé par le Département du Loiret et la CPTS du Gâtinais-Montargois propose des consultations **sur rendez-vous** dans le Montargois, le Pithiverais, et l'Est- Orléanais. **Les dispositifs pour attirer et accompagner les professionnels de santé et les étudiants** se poursuivent avec les demandes de bourses (39 en 2024), d'aides à l'installation, et le guichet unique d'accueil, Cap Loiret Santé.



**CONTACT PRESSE**
**Cassandre Germain**
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr